



Bulletin municipal  
[www.stadolphedhoward.qc.ca](http://www.stadolphedhoward.qc.ca)

# SAINT-ADOLPHE D'HOWARD

ÉTÉ 2018

## Nous joindre

### HÔTEL DE VILLE

1881, chemin du Village,  
Saint-Adolphe-d'Howard, J0T 2B0  
[info@stah.ca](mailto:info@stah.ca)  
819 327-2044 | Sans frais : 855 327-2044

Bureau de la mairie – poste 244  
Direction générale – poste 230  
Finances et administration – poste 230  
Urbanisme et environnement – poste 227  
Travaux publics – poste 234

### BIBLIOTHÈQUE

1881, chemin du Village, 819 327-2117  
[biblio@stah.ca](mailto:biblio@stah.ca)

### CASERNE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

819 327-5335

### GARAGE MUNICIPAL

819 327-2244

### DÉBARCADÈRE (avril à octobre)

1920, ch. du Village, 819 327-3544

### MONT AVALANCHE

1657, ch. de l'Avalanche, 819 327-3232

[info@mont-avalanche.com](mailto:info@mont-avalanche.com)

 Station de sports Mont Avalanche

### CENTRE PLEIN AIR

1672, ch. du Village, 819 327-3519

[pleinairstadolphe@gmail.com](mailto:pleinairstadolphe@gmail.com)

 [facebook.com/pleinairstadolphe](https://facebook.com/pleinairstadolphe)

### SERVICE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

110, rue du Collège, 819 327-2626

[loisirs@stah.ca](mailto:loisirs@stah.ca)

 [facebook.com/stadolphe](https://facebook.com/stadolphe)



## Chers concitoyens, chères concitoyennes,

C'est avec plaisir que nous vous présentons cette nouvelle édition de notre bulletin municipal. Comme vous le constaterez, cette publication témoigne de l'avancement de plusieurs projets qui sont présentement en cours dans votre municipalité.

Amorcé depuis le printemps, le chantier de mise aux normes des installations d'eau potable secteur village permettra à une grande partie de notre population de bénéficier d'une eau potable de qualité, en quantité suffisante. Des travaux de cette envergure génèrent beaucoup d'activités et cela peut parfois perturber le quotidien de nos citoyens. Nous remercions la population de sa collaboration dans ce projet qui dotera notre municipalité d'installations performantes, répondant à de hauts standards.

Au cours de l'été, nous allons également mettre l'emphase sur l'amélioration de nos chemins municipaux. Des travaux de gravelage, de nivelage et de pavage seront effectués, selon un ordre de priorité ciblant les endroits les plus problématiques. Nous ne couvrirons pas en un seul été l'ensemble des interventions à réaliser, mais c'est un pas dans la bonne direction.

Au plan de l'urbanisme, nous avons entrepris ce printemps une démarche de modernisation de la réglementation encadrant les locations court terme. Afin de nous doter d'une réglementation qui réponde aux besoins des différents usagers, nous avons convié les citoyens à une consultation publique. Cet exercice, qui fut très apprécié des participants, a permis aux gens de s'exprimer et de travailler ensemble à la recherche de solutions. Toutes les suggestions seront lues et prises en compte dans la confection du nouveau règlement qui verra le jour au cours des prochains mois.

De son côté, le Comité école s'implique activement auprès de la Commission scolaire des Laurentides dans le suivi du dossier de la réouverture de l'école du village pour l'automne 2019. La Municipalité et le Comité école sont prêts à tout mettre en œuvre pour faciliter la concrétisation de ce projet mobilisateur pour la communauté.

Le citoyen est au cœur de notre action : c'est une préoccupation constante de notre conseil. De concert avec le personnel municipal, nous dirigeons nos efforts vers la réalisation des dossiers qui se traduisent par une amélioration de la qualité de vie de notre population.

Nous croyons en cette approche proactive et nous demeurons à l'écoute de nos citoyens, tant résidents permanents que villégiateurs. Notre souci est de faire en sorte que Saint-Adolphe-d'Howard soit un lieu de vie attrayant et agréable, tant pour ses résidents de longue date que pour les jeunes familles qui choisissent de s'établir dans notre belle municipalité.

## Plaisirs de vacances

L'été, c'est la saison des vacances, du plaisir et de la récréation. Ce bulletin vous propose également un tour d'horizon des nombreuses activités culturelles, sociales et récréatives qui sont offertes cet été à Saint-Adolphe-d'Howard. Avec ses nombreux lacs, notre municipalité est un vrai paradis du nautisme. Ces activités sont d'autant plus agréables lorsqu'elles sont pratiquées dans le respect des règles de sécurité. Je vous invite tous à profiter de cette belle saison. Bonne lecture et bon été!

Claude Charbonneau  
Maire

## CONSEIL MUNICIPAL



### Mylène Joncas

Conseillère  
Famille / Développement économique



### Daniel Millette

Conseiller  
Maire suppléant, Urbanisme et finances



### Isabelle Jacques

Conseillère  
Loisirs / Vie Communautaire



### Monique Richard

Conseillère  
Arts / Culture / Patrimoine / Aînés (MADA)



### Serge St-Pierre

Conseiller  
Voirie / Sécurité publique



### Chantal Valois

Conseillère  
Environnement / Hygiène du milieu



# LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES : DÈS SEPTEMBRE !

## VOTRE BAC BRUN ARRIVE !

À l'instar de plusieurs autres municipalités, Saint-Adolphe-d'Howard s'est engagée à la collecte des matières organiques sur l'ensemble de son territoire en 2018. Ainsi, à compter de septembre, une nouvelle collecte s'ajoute à votre calendrier avec l'arrivée du bac brun pour composter. Les bacs bruns seront livrés aux citoyens au cours du mois d'août.

Saviez-vous que près de 57% du contenu de votre bac noir est composé de matières compostables? Valoriser vos matières organiques grâce au bac brun est un geste d'une grande portée : c'est votre participation au mieux-être de l'environnement. Cette action simple aide à diminuer considérablement la quantité de matières envoyées à l'élimination et à réduire les émissions de gaz à effet de serre associées à l'enfouissement de matières organiques. De plus, la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit interdire l'enfouissement des matières organiques d'ici 2020.

### Qu'est-ce que je peux composter ?

La liste des matières acceptées dans le bac brun est très longue! Principalement la nourriture crue, cuite et avariée, même les os, viandes, crustacés... Vous pouvez aussi vous rappeler de ces 3 règles simples:

- Ça se mange? (ou c'est une partie de quelque chose qui se mange)
- C'est en papier ou carton souillé (non ciré)
- C'est un résidu de jardin (sauf les grosses branches)

En suivant ces trois règles, vous remplirez aisément votre bac, vous pourrez également y déposer les feuilles mortes, le gazon, les cheveux, les mouchoirs...



## QUAND VAIS-JE AVOIR MON BAC BRUN ?

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et la MRC des Pays-d'en-Haut procéderont à la distribution des bacs au cours du mois d'août 2018. Les citoyens recevront à leur domicile un bac brun de 240L muni d'un loquet anti-intrusion pour éviter la visite d'animaux, un mini-bac de cuisine, un nouveau calendrier et un guide pratique avec des trucs et astuces pour vous accompagner vers un tri optimal.

## QUAND MON BAC SERA COLLECTÉ ?

La collecte des bacs bruns débutera dès le mois de septembre 2018 à raison d'une fois par semaine.

Durant la période hivernale la collecte sera effective toutes les deux semaines jusqu'au printemps.

## SÉANCES D'INFORMATION

Afin d'accompagner les citoyens dans la collecte des matières organiques, deux séances d'information seront tenues : la première rencontre aura lieu **le jeudi 5 juillet à 19h**, au Centre récréatif de Saint-Adolphe (110, rue du Collège). La seconde rencontre aura lieu **le jeudi 20 septembre à 19h**, également au Centre récréatif. Par ailleurs, dès le mois de juin, une patrouille verte sillonnera le territoire pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez également consulter le site internet : « [lespaysdenhautrecyclent.com](http://lespaysdenhautrecyclent.com) »

## COLLECTE DES GROS OBJETS (ENCOMBRANTS)



Les prochaines collectes auront lieu dans la semaine du 15 juillet 2018. Les dates des collectes de septembre et d'octobre sont à confirmer. Déposez les encombrants près de la chaussée le dimanche soir précédant la semaine de collecte spéciale ou apportez-les à l'écocentre.

## HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE (1400, CHEMIN DU VILLAGE)



L'écocentre est ouvert les mardis, mercredis, jeudis et samedis, de 10h à 16h30, sans interruption à l'heure du lunch.

## FAIRE BON USAGE DES CONTENEURS SEMI-ENFOUS

Les conteneurs semi-enfouis sont réservés à l'usage des résidents qui ne bénéficient pas de la collecte porte-à-porte considérant le caractère peu accessible de leur chemin par les camions automatisés. Seuls les déchets domestiques, les matières recyclables et les matières organiques sont acceptées dans ces conteneurs. À noter que les bouteilles de propane de type Coleman ne peuvent être déposées dans les conteneurs semi-enfouis. On peut en disposer à l'écocentre.



## « ÊTRE POMPIER C'EST UNE AFFAIRE DE PASSION »

À droite, Daniel Audet, directeur de la Sécurité publique à Saint-Adolphe-d'Howard et Marie-Josée Lavigne, technicienne en prévention d'incendie et pompière.

« Être un bon pompier, c'est avant tout une affaire de passion. C'est dans le cœur et dans les tripes que ça se passe : c'est le désir d'être en action pour venir en aide et protéger les citoyens... », explique le chef Daniel Audet. « Cette passion te donne l'énergie qui te pousse à t'engager, à te dépasser, à t'outiller pour être le plus efficace possible lorsque viendra le moment pour toi et ton équipe de lutter contre le feu », ajoute-t-il.

### Pages d'histoire

Daniel Audet a vécu des expériences de toutes sortes depuis qu'il a rejoint la brigade de Saint-Adolphe, en 1986. À deux reprises, il a participé au sauvetage de vies humaines lors d'incendies. Le feu du restaurant La Soupière compte aussi parmi les moments marquants de sa carrière. Deux personnes ont perdu la vie dans cet incendie. « La Soupière était un restaurant réputé et les gens venaient de partout pour y avoir une table. L'édifice était situé au centre du village et le feu faisait rage. Nous avons combattu plusieurs heures pour épargner le village », se souvient le chef Audet.

### Des liens tissés serrés

L'une des particularités des brigades de pompiers, c'est l'esprit de camaraderie qui règne parmi les membres. La brigade est une véritable fratrie. « C'est comme une grande famille. Tout le monde s'entraide, même à l'extérieur de la caserne. Si l'un a une toiture à refaire, d'autres viendront lui prêter main-forte », dit Marie-Josée Lavigne, technicienne en prévention d'incendie et pompière à Saint-Adolphe.

## L'APPEL DE L'UNIFORME

**Vous aimez relever des défis, vous avez l'esprit d'équipe et vous avez le désir de vous impliquer auprès des citoyens ? Deux postes de pompiers volontaires à temps partiel sont présentement offerts au sein de la brigade des pompiers du Service de sécurité d'incendie de Saint-Adolphe-d'Howard.**

Pour poser sa candidature, il faut être âgé de 18 ans ou plus et être disposé à suivre une formation de 375 heures. « Après 100 heures de formation, le nouveau pompier (ou pompière) est engagé comme recrue. Par la suite, les pompiers reçoivent régulièrement de la formation et participent à des exercices pratiques afin de maintenir leurs connaissances à jour », indique le chef Audet.

Cette mise à jour régulière du savoir des pompiers est cruciale : au fil du temps, les modes d'intervention changent. « Les feux de résidences se propagent beaucoup plus rapidement maintenant », note le chef Audet. C'est que les matériaux synthétiques utilisés aujourd'hui dans la construction et le mobilier brûlent rapidement. Et ils créent également beaucoup de fumée. Les structures récentes s'effondrent également plus rapidement qu'autrefois. Les pompiers doivent donc moduler leurs interventions en conséquence.

Le Service d'incendie de Saint-Adolphe-d'Howard compte deux casernes et couvre les secteurs de Saint-Adolphe et de Lac-des-Seize-Iles. Au besoin, il prête aussi assistance aux services de Morin Heights, Saint-Sauveur, Wentworth nord et Sainte-Agathe. Par ailleurs, au cours de l'été et jusqu'à la mi-octobre, les pompiers visiteront les résidences de la municipalité afin de vérifier les avertisseurs de fumée et appareils de détection.

## Médailles du Gouverneur pour services distingués

Six membres du Service d'incendie de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard se sont vus honorés lors d'une cérémonie protocolaire tenue en ouverture de la séance du conseil du 25 mai dernier. À cette occasion, le maire Claude Charbonneau a présidé à la remise officielle de barrette et médailles pour services distingués à six membres, cinq hommes et une femme, de notre brigade de service d'incendie. Ces pompiers se sont engagés à veiller à la sécurité de leurs concitoyens. Ils l'ont fait avec constance et de façon remarquable. Les pompiers s'étant vus décerner une Médaille du Gouverneur général en reconnaissance de 20 années de conduite exemplaire au Service de la sécurité publique du Canada sont : Jill Audet, Réal Audet, Jean-Louis Miljour, Martin Miljour et Mychel Roy. Daniel Audet, chef du Service de sécurité publique, a quant à lui reçu deux récompenses honorifiques, soit une médaille des pompiers pour services distingués 20 ans de services ainsi qu'une première barrette en reconnaissance de 30 années de conduite exemplaire au service de la sécurité publique du Canada.



Au centre, le maire Claude Charbonneau entouré du chef Daniel Audet et de ses pompiers Jill Audet, Réal Audet, Mychel Roy, Jean-Louis Miljour et Martin Miljour.

## CHANTIER DE MISE AUX NORMES DU RÉSEAU D'AQUEDUC VILLAGE

### LE NOUVEAU RÉSEAU D'AQUEDUC VILLAGE EN FONCTION DÈS L'AUTOMNE

En marche depuis avril dernier, le chantier visant à doter le village de Saint-Adolphe-d'Howard de nouvelles infrastructures d'eau potable devrait se conclure cet automne. Plus de 600 résidences et commerces de Saint-Adolphe seront dès lors alimentés par une source d'eau potable conforme aux critères de qualité et de quantité visés par ce projet majeur. Au fil des ans, ce projet aura totalisé un investissement provincial-municipal de plus de 5,4 M\$.

Saint-Adolphe était l'une des dernières municipalités des Laurentides à encore disposer d'un système d'approvisionnement en eau de surface sans filtration; ces types d'installations ne répondent plus aux normes de qualité exigées par le ministère de l'Environnement. L'eau de surface demande un traitement beaucoup plus complexe et onéreux que l'eau souterraine, qui est naturellement filtrée.

Mise en place de la nouvelle conduite d'aqueduc chemin Val-de-Loire.

La modernisation du système d'approvisionnement en eau potable du secteur village était souhaitée de longue date par la Municipalité. L'une des étapes cruciales consistait à identifier une source d'eau remplissant les critères désirés. « Il y a 4 ans, une source adéquate a été trouvée, mais comme le projet cheminait depuis quelques années, la subvention d'origine était entamée et il en restait peu pour la phase de réalisation. La part des contribuables s'en trouvait alourdie », explique le maire Claude Charbonneau. La Municipalité a multiplié les démarches en vue d'obtenir du financement supplémentaire pour réaliser cet incontournable projet. En octobre 2017, le ministère des Affaires municipales a octroyé une aide financière additionnelle de 1,5 M\$, portant la subvention totale à plus de 2,7 M\$. Le ministre Martin Coiteux s'est d'ailleurs déplacé à Saint-Adolphe en mars dernier pour la pelletée de terre officielle de ce chantier d'envergure.

### LE POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Un calendrier de réalisation, selon l'échéancier envisagé aux débuts des travaux, est diffusé sur le site web de la Municipalité. Au moment de mettre ce texte sous presse, cet échéancier respectait son cours. Ainsi, la première phase du poste de surpression était complétée, tout comme l'enlèvement de la couche de pavage dans la zone du chantier, sur les chemins Tour-du-Lac et Montée Val-de-Loire. La mise en place d'infrastructures pour la nouvelle usine d'eau potable était complétée et les travaux d'installation des nouvelles conduites d'aqueduc étaient débutés. D'autres travaux se succéderont à l'agenda jusqu'en novembre, moment prévu pour la mise en opération de la nouvelle usine d'eau potable.

### TRAVAUX SECTEUR TERRASSES ST-DENIS

Par ailleurs, un autre chantier d'importance devrait se mettre en route au cours des prochaines semaines : il s'agit de la phase II du plan de modernisation des infrastructures d'aqueduc et d'égout du secteur Terrasses St-Denis. Ce projet couvre la moitié du réseau et couvre les rues Vivaldi, Beethoven, des Musiciens, Chopin et Shumann. Ces travaux permettront également de refaire les fondations et le pavage de ces rues.

## INVESTIR POUR AMÉLIORER NOS CHEMINS MUNICIPAUX

Le territoire de Saint-Adolphe-d'Howard est vaste. Il est sillonné de nombreux chemins dont la majorité appartient à la Municipalité. Constatant la nécessité d'investir dans la remise en état des chemins, le Conseil municipal a choisi d'y consacrer un effort particulier cette année. Au dernier budget, un fonds de 798 000\$ dédié aux travaux publics et à l'entretien des chemins, a été constitué.

Au cours de l'été 2018, des travaux de réparation de surface pavée et non-pavés seront effectués sur plusieurs chemins. Les travaux d'empierrement seront réalisés avec de la pierre concassée, un matériau qui assure une bonne surface de roulement. Au nombre des chemins de gravier priorités dans cette première série d'interventions, on compte les chemins du Lac Travers, du Lac Beauchamp, de la Montée Sauvage, Kennedy, de l'Escale, des Lacs Boisés (partie), Tournesol, Chalifoux, du Lac Vaseux, Coteau du lac, Beausoleil, Pins rouges, le Domaine Saint-Adolphe-en-Haut, le secteur du Lac Huguette, le chemin A. Bertrand, le Domaine Sélect, le chemin Maryse, le chemin Dorval, le tour du Lac Louise, le chemin de Grosbois et le chemin Chaumont.

Quant aux voies pavées, des travaux de diverses nature seront effectués à la Montée d'Argenteuil, à la Montée des Bois Francs, au chemin des Quatre lacs, ainsi qu'aux chemins Tour du lac, Morgan, Val-de-Loire, Lac Louise, Chenonceau, Villandry, Lapointe et Avalanche.

Le chemin du Lac des Trois-Frères s'inscrit également parmi les chemins priorités cet été. Le type d'intervention qui y sera fait reste à déterminer.

# POUR UNE COHABITATION PLUS HARMONIEUSE



## RÈGLEMENTATION D'URBANISME / LOCATION COURT TERME

Souvent annoncée par le biais du web et des médias sociaux, l'offre de location court terme s'adresse à une clientèle touristique désirant occuper un lieu pour une période de 1 à 31 jours. Pour certains propriétaires, la location court terme est un moyen d'acquiescer une résidence secondaire. D'autres villégiateurs considèrent que ce type de location peut être une source de nuisance.

À Saint-Adolphe uniquement, on dénombre quelque 70 résidences dûment inscrites à la Corporation de l'industrie touristique du Québec. Actuellement, la location court terme est permise en usage accessoire sur l'ensemble du territoire de Saint-Adolphe-d'Howard. « C'est dire qu'il s'agit d'un usage complémentaire à celui exercé par l'occupant principal. La location ne doit pas constituer l'usage premier de la résidence », a expliqué Madame Lafontaine. Quant aux locations illégales, il va de soi qu'elles sont à proscrire et doivent être signalées.

### Des échanges productifs

En préliminaire à cette refonte, la Municipalité souhaitait recueillir l'opinion de ses citoyens sur divers moyens d'encadrement. Des outils qui ne relèvent pas uniquement de l'urbanisme, mais également de la sensibilisation et de la communication. Les suggestions des participants seront prises en compte dans la confection de la future réglementation d'urbanisme encadrant la location court terme. Les citoyens ou organismes concernés par l'activité location court terme qui désirent formuler des commentaires ou recommandations en vue de la refonte de la réglementation ont jusqu'au 15 juin 2018 pour faire parvenir leur document ou mémoire au Service d'urbanisme à l'attention de Madame Julie Lafontaine à [jlafontaine@stah.ca](mailto:jlafontaine@stah.ca)

Selon les solutions retenues, un projet de règlement sera soumis et suite à son approbation, la nouvelle réglementation entrera en vigueur d'ici 6 à 12 mois.



Plus de 130 personnes ont participé le 28 avril dernier, à un exercice de consultation publique en vue de moderniser la réglementation d'urbanisme encadrant la location courte durée, un mode de location offert par de nombreux propriétaires de chalets à Saint-Adolphe.

## LA RÉOUVERTURE DE L'ÉCOLE AU VILLAGE UN PROJET QUE L'ON SOUHAITE CONCRÉTISER



Mis sur pied en novembre dernier, le Comité-école de Saint-Adolphe-d'Howard travaille d'arrache-pied afin d'obtenir la réouverture de l'école du village. Le surnombre d'élèves dans les établissements primaires des Laurentides fait en sorte que la réouverture pourrait se concrétiser dès la rentrée 2019. La Commission scolaire des Laurentides analysera cette possibilité dans les prochains mois.

La Municipalité et le Comité-école de Saint-Adolphe sont prêts à tout mettre en œuvre pour faciliter la concrétisation de ce projet mobilisateur pour la communauté.

La Commission scolaire des Laurentides doit revoir l'organisation de la desserte des services scolaires du niveau primaire pour l'année 2018-2019. Au cœur de cette réorganisation, il s'agit de pallier à une hausse de clientèle des élèves du primaire. Pour Saint-Adolphe-d'Howard, la réouverture de l'école du village apparaît comme une solution parfaite : elle ferait en sorte de désengorger les écoles de la région de Sainte-Agathe, tout en offrant aux jeunes de Saint-Adolphe l'accès à des services éducationnels de proximité.

Les installations actuelles, qui comptent un gymnase, des locaux classes ainsi qu'une cour de récréation équipée de modules de jeux, permettraient d'accueillir à court terme, près d'une centaine d'élèves. « La réouverture de notre école est un projet réaliste et réalisable, qui a de multiples avantages pour les jeunes et les familles de notre milieu, mais aussi pour l'ensemble des partenaires impliqués. C'est un choix logique, qui va dans le sens de la réussite scolaire des enfants », souligne Mylène Joncas, conseillère municipale membre du Comité-école.

### Scénario de réouverture analysé

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, la Commission scolaire des Laurentides mettra sur pied un comité de travail chargé d'analyser les aires de dessertes et d'établir des scénarios d'accueil des élèves du primaire, incluant la possibilité de rouvrir l'école du village de Saint-Adolphe-d'Howard. Des représentants des municipalités de Saint-Adolphe-d'Howard et de Sainte-Agathe-des-Monts siègeront sur ce comité.

« Il s'agit d'une belle ouverture à l'égard de notre projet d'école et nous sommes prêts à collaborer étroitement avec la commission scolaire afin d'en assurer la réalisation », a fait savoir le maire Claude Charbonneau.

## PROTECTION DES LACS ET COURS D'EAU

AGENT  
EN ENVIRONNEMENT

### BANDE RIVERAINE EN BORDURE DES LACS

Vous projetez entreprendre des travaux, constructions ou ouvrages susceptibles de détruire ou modifier la végétation ou la mise à nu du sol dans les premiers 15 mètres d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide? Il est essentiel de consulter la Municipalité pour obtenir un permis. Les entrepreneurs ont aussi des responsabilités. Assurez-vous que votre client détient les autorisations requises.

### PARCS ET INSTALLATIONS



Vincent Trottier est de retour cet été au poste d'agent en environnement à la Municipalité. Il sillonnera le territoire de la fin mai à la mi-août. N'hésitez pas à faire appel à son expertise pour l'aménagement de votre bande riveraine ou pour des questions relatives à la gestion des matières résiduelles ou de votre installation septique.



**Parc Adolphe-Jodoin**  
1878, ch. du Village



**Parc des Aînés**  
Entre le 1934 et  
1950, ch. du Village



**Parc Gratton**  
2000, ch. du Village  
Plages, modules de jeux



**Parc du Centenaire**  
123, rue du Collège



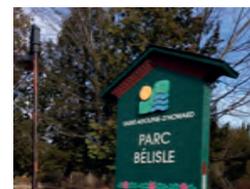
**Parc du Centre récréatif**  
110, rue du Collège  
Terrain multisports



**"Skatepark"**  
112, rue du Collège



**Parc Lapointe**  
Face au 1393,  
ch.Lapointe



**Parc Bélisle**  
1652, ch. Tour-du-lac

### HORAIRE DE LA PLAGE DU PARC GRATTON

**La plage Gratton, située au 2000 chemin du Village.**

Elle offre au public une aire de baignade surveillée, des aires de repos et des tables à pique-nique. Ouverte de la mi-juin à la mi-août, tous les jours, de 10h à 18h. De la fin août jusqu'à la Fête du Travail : du lundi au vendredi de 13h à 16h et les samedis et dimanches de 11h à 17h. D'autres parcs publics, tels le parc Bélisle et le parc Lapointe sont accessibles à la baignade. Ces endroits ne sont toutefois pas surveillés.

### LE SAVIEZ-VOUS ? UN PERMIS EST REQUIS POUR INSTALLER UN QUAÏ

Vous comptez emménager ou modifier votre quai? Il est essentiel de consulter la municipalité pour obtenir un permis. De manière générale, un seul quai par terrain riverain construit est permis. Si votre terrain n'est pas construit et qu'il comporte une largeur de 30 m, un quai peut être autorisé à condition de détenir un droit d'accès à l'eau (servitude légale de passage) au bénéfice des propriétés non-riveraines.

## UNE NATURE À PRÉSERVER

### LE MYRIOPHYLLE À ÉPI UN ENVAHISSEUR SOUS SURVEILLANCE !

La présence de plus de 85 lacs sur le territoire contribue à la qualité de vie des citoyens. De nombreux résidents, villégiateurs et visiteurs fréquentent notre territoire pour y pratiquer des activités nautiques et récréatives. La santé de nos lacs est fragile et il appartient à tous de poser les gestes qu'il faut pour la préserver. La présence d'espèces aquatiques envahissantes dans les plans d'eau, tel le myriophylle à épi, peut avoir des impacts catastrophiques au point de vue environnemental, social et économique. Une fois installées dans un plan d'eau, ces plantes deviennent extrêmement difficiles à contrôler et leur propagation peut devenir un vrai casse-tête.

Bien qu'aucune présence n'ait été signalée dans les lacs de Saint-Adolphe-d'Howard, la lutte au myriophylle à épi et autres espèces aquatiques envahissantes est une priorité environnementale pour la Municipalité. Le mot d'ordre : la prévention !



### VOICI QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR PRÉVENIR L'INTRODUCTION ET LA PROPAGATION D'ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES DANS LES PLANS D'EAU :

- Inspectez et lavez toujours votre embarcation et vos équipements aquatiques avant la mise à l'eau
- Évitez de circuler dans les zones de plantes aquatiques;
- N'arrachez pas les plantes aquatiques;
- Ne rejetez pas d'organismes aquatiques provenant d'un autre plan d'eau;
- Apprenez à identifier les plantes aquatiques de votre plan d'eau.

### LAVAGE DES EMBARCATIONS AVANT LA MISE À L'EAU

Toutes les embarcations, motorisées ou non, doivent avoir fait l'objet d'un lavage avant la mise à l'eau. Lavez donc les embarcations telles que canot, bateau à moteur, kayak, planche à pagaie, ainsi que les avirons, matériel de pêche et moteurs chaque fois qu'ils sont utilisés en dehors de votre lac.

Cette précaution prévient l'introduction d'espèces non désirables dans nos plans d'eau. La Municipalité offre gratuitement le service de lavage de bateau au Centre plein air situé au 1672, chemin du Village.

← Ruth Paré, inspectrice en environnement à la Municipalité, vous invite à profiter des installations mises à votre disposition au Centre plein air pour laver votre embarcation et vos équipements nautiques avant la mise à l'eau.

### SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD MUNICIPALITÉ AMIE DES MONARQUES !

Lors de l'assemblée de conseil du 20 avril 2018, la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard est devenue une « Municipalité amie des monarques ». La Municipalité s'est engagée à adopter trois mesures visant à assurer la protection de cette espèce. Les populations de papillons monarques ont en effet chuté à 33,5 millions en 2013, alors que leur moyenne annuelle avait été de 350 millions au cours des 15 dernières années. L'une des principales causes de ce déclin est la réduction marquée en Amérique du Nord de l'asclépiade, la seule plante dont peuvent se nourrir les chenilles des monarques canadiennes et sur laquelle les femelles pondent leurs œufs. La Fondation David Suzuki invite les Québécois à planter de l'asclépiade dans leurs communautés, jardins et parcs.



### SURVEILLANCE VOLONTAIRE DES LACS

Au courant de l'été, la Municipalité, en partenariat avec certaines associations de lacs, procèdera à l'échantillonnage d'au moins cinq lacs dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs. Les lacs prioritaires seront les lacs Saint-Denis, Saint-Joseph, Sainte-Marie, Sainte-Marie (petit) ainsi que le lac Noir.

## EMBARCATIONS MOTORISÉES

Deux rampes pour la mise à l'eau des embarcations motorisées sont accessibles aux plaisanciers. Elles permettent la navigation sur les lacs Saint-Joseph et Sainte-Marie.



**DÉBARCADÈRE LAC SAINT-JOSEPH** : situé au cœur du village au 1920, chemin du Village.

**DÉBARCADÈRE LAC SAINTE-MARIE\*** : situé au 240 chemin Morgan

\*Ce débarcadère est ouvert en début de saison seulement.

Rendez-vous au débarcadère du Lac Saint-Joseph pour y avoir accès.

**Information 819 327-2044 p.221 ou 819 327-3544 au débarcadère.**

### DÉBARCADÈRES PRIVÉS

Par mesure de précaution, les débarcadères privés autorisés doivent être munis d'une chaîne ou d'une barrière cadenassée ou encore d'un obstacle en PERMANENCE. Seul le propriétaire riverain peut utiliser le débarcadère privé pour la mise à l'eau de ses propres embarcations.

### STATIONNEMENT MUNICIPAL POUR LES REMORQUES



Un stationnement gratuit pour les remorques est mis à la disposition des plaisanciers.

Il est situé à l'arrière du 1889, chemin du Village (guichet de la caisse populaire Desjardins).

### VIGNETTE OBLIGATOIRE

#### POUR NAVIGUER SUR LES LACS SAINT-JOSEPH ET SAINTE-MARIE :



Pour naviguer avec une embarcation motorisée sur les lacs Saint-Joseph et Sainte-Marie, il est obligatoire d'avoir son permis d'accès (vignette). Pour vous le procurer, rendez-vous au débarcadère au 1920, chemin du Village ou à l'hôtel de ville au 1881, chemin du Village, selon les heures d'affaires. **Vous devez présenter** : carte d'identité, certificat d'enregistrement de l'embarcation, preuve de résidence ou de location, preuve de lavage de l'embarcation.

La vignette doit être apposée sur le l'embarcation en tout temps. Aucune exception n'est tolérée.

### TARIFICATION

#### PAR EMBARCATION MOTORISÉE

##### Résident

Moteur électrique : Gratuit  
Tout moteur à essence : 100\$

##### Non-résident contribuable

300 \$ / année

##### Non-résident et non contribuable

300 \$ / embarcation / jour

**Villégiateur** (3 nuitées consécutives dans un établissement d'hébergement touristique reconnu par la Municipalité)

100 \$ / jour ou 300 \$ / semaine

**Campeur saisonnier** (locataire d'un terrain au camping municipal pour une période minimale de 2 mois)

500\$ / année

### EMBARCATIONS NON-MOTORISÉES

Les planchistes, kayakistes, padelistes, peuvent mettre à l'eau leur embarcation au :

Parc des Aïnés (face à la pharmacie sur chemin du Village)

Parc Lapointe (chemin Lapointe)

Parc Bélisle (intersection du chemin Tour du Lac et de la Croix)

Quai municipal (1480, chemin du Village)

### PATROUILLE NAUTIQUE



Nos patrouilleurs de la saison 2018 : Vincent Richer et Laurianne Gascon

Afin de d'assurer une pratique sécuritaire des activités nautiques et protéger l'environnement, deux patrouilleurs seront présents sur nos plans d'eau cet été. Nos patrouilleurs, **accrédités par le Département des poursuites criminelles et pénales**, ont tous les pouvoirs pour appliquer certains règlements découlant de la Loi sur la marine marchande et les règlements municipaux sur la protection des berges, des plans d'eau et de l'accès aux lacs. L'approche privilégiée est la sensibilisation, la communication, la prévention l'éducation et l'émission de constats d'infraction lors de manquements aux règlements.

Nos patrouilleurs sont polis et courtois; merci de l'être tout autant!



### HORAIRE DU DÉBARCADÈRE LAC SAINT-JOSEPH

#### JUIN, JUILLET ET AOÛT

Lundi au jeudi de 8h à 18h

Vendredi de 8h à 19h

Samedi et dimanche 8h à 20h

#### SEPTEMBRE

(JUSQU'À LA FÊTE DU TRAVAIL)

Lundi au dimanche de 10h à 17h

#### SEPTEMBRE

(APRÈS LA FÊTE DU TRAVAIL)

Jeudi au dimanche de 10h à 17h

En dehors des heures d'ouverture du débarcadère Saint-Joseph, vous pouvez vous procurer la clé à la réception de l'hôtel de ville. Vous devrez présenter en tout temps une preuve de lavage de votre embarcation avant d'accéder au plan d'eau.

\*Sujet à changement sans préavis, consultez notre site internet pour éviter tout désagrément.



# RESPIREZ L'ÉTÉ



Photo : André Chevrier

## NOUVEAU PARTENARIAT AVEC L'ENTREPRISE CARDIO PLEIN AIR - **ESSAI GRATUIT**

Pour toute question concernant le programme, contactez Julie Raymond au 450 712-9424 ou [st-sauveur@cardiopleinair.ca](mailto:st-sauveur@cardiopleinair.ca) | [www.cardiopleinair.ca](http://www.cardiopleinair.ca)



## CARDIO MUSCULATION

**Vous cherchez un entraînement pour un objectif de mise en forme globale? Adoptez, comme des milliers de nos adeptes, la formule originale Cardio-Musculation qui vous procurera bien-être et résultats.**

Conçu depuis les origines de Cardio Plein Air et constamment amélioré depuis, le programme comprend plusieurs variations afin de s'assurer qu'il soit motivant de semaine en semaine, de saison en saison. Cardio-Musculation: bienfaits et bien-être garantis.

Composé d'un entraînement par intervalles structurés, le programme comprend un échauffement, une période d'effort cardiovasculaire et de la musculation avec bande élastique et matelas d'exercice. Une période de relaxation inspirée du tai-chi clôture chaque entraînement.

### MERCREDI 19H | 10 SEMAINES

Abonnement  
1x / semaine  
**112,50\$** +tx

## CARDIO VITALITÉ

**Le programme Cardio-Vitalité représente une excellente initiation à l'entraînement à ciel ouvert et vous permet de vous mettre en forme en toute sérénité.**

Que ce soit pour se remettre d'une blessure ou pour s'entraîner en respectant les contraintes que vous impose une quelconque pathologie, ce programme comporte une cadence et une intensité moindres que le programme Cardio-Musculation. Étant un dérivé direct du programme Cardio-Musculation, Cardio-Vitalité en possède les mêmes caractéristiques mais à un rythme plus lent. En toute aisance, familiarisez-vous avec notre concept.

Pour toute question concernant le programme, contactez Julie Raymond au 450 712-9424 ou [st-sauveur@cardiopleinair.ca](mailto:st-sauveur@cardiopleinair.ca)

### MARDI ET JEUDI 9H30 | 10 SEMAINES

Abonnement  
2x / semaine  
**152\$** +tx

Abonnement  
1x / semaine  
**112,50\$** +tx



# LA TRAVERSÉE DES 3 LACS

**GRATUIT - SAMEDI  
21 JUILLET 2018**

**CANOT  
KAYAK  
PADDLE  
BOARD**

Location  
disponible en  
quantités limitées

## ATELIER EN HERBORISTERIE

Joignez vous à l'herboriste Marie-Christine Vallières pour une promenade éducative dans les sentiers et apprenez à identifier les plantes médicinales sauvages qui nous entourent! Sapin baumier, framboisier, verge d'or, trèfle rouge, achillée millefeuille, plantain, bouleau, usnée barbue et plusieurs autres. Marie-Christine vous parlera de leurs propriétés médicinales, des méthodes de cueillette responsable et des modes d'application pour un usage efficace et sécuritaire.

**15\$** +tx  
par personne

**MERCREDI  
25 JUILLET 10H30**

## CUEILLETTE ET ATELIER DE CHAMPIGNONS SAUVAGES

Guylaine Duval donne des ateliers d'initiation aux champignons sauvages depuis plus de 20 ans. Forte de son expérience de la nature et des champignons, elle guidera vos premiers pas dans ce monde merveilleux et complexe, afin de vous faire découvrir l'immense plaisir de la cueillette de champignons sauvages !

**20\$** +tx  
par personne

**JEUDI  
26 JUILLET 10H**

## VIE ET SURVIE EN FORÊT

Avec Tom Silletta, apprenez les principes et connaissances de base de la vie en forêt afin de réussir à y survivre et même à y vivre confortablement. Des capsules théoriques et des séances pratiques sur les sujets suivants seront présentés: Comment fabriquer un abri temporaire, faire un feu, trouver de la nourriture d'urgence et se servir d'une boussole en forêt. Cet atelier vous donnera les outils nécessaires pour vous aventurer dans les bois en toute sécurité.

**30\$** +tx  
par personne

**VENDREDI  
27 JUILLET 10H30**

## CAMPING MUNICIPAL

À partir de  
**24\$**/nuit +tx

Information et réservation : 819 327-3519  
Réservation en ligne au [www.pleinairstadolphe.ca](http://www.pleinairstadolphe.ca)



## CLUB DE MARCHE

Profitez des beautés de la nature tout en prenant soin de vous!

Secteur village : lundi et jeudi : 9h à 10h | Domaines et sentiers : lundi et jeudi : 9h  
Rendez-vous dans le stationnement du parc Adolphe-Jodoin, face à l'église.

Information : 819 327-2725 | Facebook : Club de marche Saint-Adolphe-d'Howard



Photo : Aandré Chevrier

# LA TENTE GLAMP

[www.pleinairstadolphe.ca](http://www.pleinairstadolphe.ca)

À PARTIR DE  
**82\$** +TX  
/ NUIT

PLEIN AIR  
SAINT-ADOLPHE  
D'HOWARD

RANDONNÉE  
PÉDESTRE  
CAMPING  
VÉLO DE MONTAGNE



4 SAISONS  
AU COEUR  
DES SENTIERS

À MOINS DE  
**300 M**  
DU LAC  
SAINT-JOSEPH

# CULTURE

De retour cet été, Arts et Culture Saint-Adolphe réserve au public de magnifiques expositions et ateliers pour la saison 2018.

Situé au 1920, ch. du Village, Arts et Culture Saint-Adolphe accueille les visiteurs du mercredi au dimanche, de 11h à 17h. Ouverture prévue le 16 juin.

Information : 819 323-1878 | [artsetculturesaintadolphe.wordpress.com](http://artsetculturesaintadolphe.wordpress.com)  
f Arts et Culture Saint-Adolphe

## Atelier sur les croquis en plein air le 7 juillet 2018

Avec l'artiste-peintre Michèle Charron. Un atelier de dessin à expérimenter en plein air!

## L'histoire de Saint-Adolphe racontée sur vidéos

Au cours des derniers mois, Arts et Culture Saint-Adolphe a réalisé trois capsules-vidéos qui racontent l'histoire de la bibliothèque, de l'église et du Mont Avalanche. À voir, à l'Atelier Culturel, durant les heures d'ouverture.

## Exposition réaliste « Marécage » du 16 au 22 juillet

Pour ouvrir sa saison à l'Atelier culturel, Arts et Culture a recréé un petit marécage et accueillera sur ce thème, les œuvres des artistes Martine Cyr, Francine Oligny et Régina Sens. Un appel est aussi lancé aux artistes locaux à créer une œuvre sur le thème du marécage et à l'exposer à l'Atelier du 28 juillet au 2 septembre 2018. Détails à venir.

À compter du mois de juin, les œuvres originales de la série « Je bicyclette » du sculpteur Armand Destroismaisons reprendront place en divers lieux du village. Offrez-vous le plaisir d'une balade-découverte à travers cette exposition inspirée de la nature et de l'environnement!

## Exposition « Je bicyclette »

## Maquette du village de Saint-Adolphe

Tout l'été, vous pourrez contempler la maquette du village d'antan conçue par Jeannot Giguère et ses créateurs. Cette maquette a été réalisée à partir des archives de la municipalité, du patrimoine bâti ainsi que de la mémoire de nos aïeux tels monsieur Jean-Guy Gratton. Nous vous invitons à venir découvrir le centre du village de Saint-Adolphe miniaturisé des années 1900 à 1960.

## Nos belles maisons d'époque

Le circuit patrimonial vous propose un parcours vous permettant de découvrir 12 maisons ancestrales du village de Saint-Adolphe. Un feuillet explicatif est disponible à l'Atelier Culturel ainsi qu'au Centre récréatif.

## Créer les mots et les images

Dès l'automne 2018

Avec l'artiste en arts visuels Kim Durocher qui réunira par les mots et le dessin, les jeunes et les aînés du village, le 30 septembre et les 7, 12, 21 et 26 octobre 2018.



### S'unir pour lire

J'ai le réflexe de la lecture dans mon milieu!

La bibliothèque de Saint-Adolphe-d'Howard participe à l'initiative « S'unir pour lire ». Piloté par le Conseil Jeunesse des Pays-d'en-Haut, en collaboration avec les bibliothèques des Pays-d'en-Haut, ce projet vise à sensibiliser la communauté à l'importance de la lecture dans le développement des jeunes de 0 à 20 ans.



Consultez la page web <http://lespaysdenhaut.com/projet-sunir-lire/> pour découvrir plusieurs outils, des trucs de lectures, des guides d'aménagements d'espace lecture et plusieurs autres suggestions. Profitez des services de votre bibliothèque pour intégrer la lecture dans votre quotidien.

## HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

mardi 13h à 17h  
mercredi 9h à 12h  
jeudi 9h à 12h | 13h à 17h  
vendredi 17h à 20h  
samedi 9h à 13h

Information :  
819 327-2117  
1881, ch. du Village  
[biblio@stah.ca](mailto:biblio@stah.ca)



Visitez les  
**CROQUE-LIVRES** près du  
CPE et du Centre récréatif



# CONCERTS DANS LES DOMAINES

Pour une cinquième année consécutive, le public aura la chance d'apprécier les concerts gratuits dans les domaines offerts par les jeunes professionnels et stagiaires du Camp musical des Laurentides. Deux concerts de 45 minutes vous seront proposés. Ces concerts sont gratuits avec contribution volontaire. L'argent recueilli servira aux bourses d'études des jeunes musiciens.

**3 juillet, 16h30, Chapelle Gémont (60 places),**  
réservez votre billet en ligne :  
[www.chapelle-gemont.eventbrite.ca](http://www.chapelle-gemont.eventbrite.ca)

**10 juillet, 16h30,**  
Domaine des lacs Pierre Aubin

## Sérénade d'été 2018

Concerts gratuits à la salle Amati  
163, rue Vivaldi, Saint-Adolphe-d'Howard



- 27 juin 19h30 Stagiaires cordes et piano
- 30 juin 19h30 Stagiaires cordes et piano
- 4 juil. 19h30 Stagiaires cordes et piano
- 5 juil. 19h Stagiaires cordes et piano
- 6 juil. 19h Stagiaires cordes et piano
- 7 juil. 13h30 Fin de stage cordes et piano
- 7 juil. 19h Orchestres à cordes - Église de St-Adolphe**
- 11 juil. 19h30 Stagiaires cordes et piano
- 14 juil. 19h30 Stagiaires cordes et piano
- 18 juil. 19h30 Stagiaires cordes et piano
- 19 juil. 19h Stagiaires cordes et piano

- 20 juil. 19h Stagiaires cordes et piano
- 21 juil. 13h30 Fin de stage cordes et piano
- 21 juil. 19h Orchestres à cordes - Église de St-Adolphe**
- 28 juil. 14h Fin de stage cordes et piano (niveau intermédiaire)
- 31 juil. 19h30 Professeurs du stage d'harmonie de concert
- 2 août 19h30 Stagiaires de l'harmonie de concert
- 5 août 13h30 Fin de stage harmonie de concert
- 12 août 14h Fin de stage Perfectionnement Vocal

**HORAIRE SUJET À CHANGEMENTS**  
450-227-0909 ou [info@cmlaurentides.qc.ca](mailto:info@cmlaurentides.qc.ca)  
[www.cmlaurentides.qc.ca](http://www.cmlaurentides.qc.ca)

## Chorale Gospel - 2e édition

La chorale Gospel nous revient pour une deuxième année à Saint-Adolphe-d'Howard. La chorale se produira lors de la messe du dimanche 12 août, 10h30. La première édition avait remporté un vif succès, c'est un rendez-vous!



## Salon des artisans - 8e édition

24 et 25 novembre au Centre récréatif

Vous êtes artiste, créateur ou artisan et vous aimeriez profiter de notre salon pour présenter vos produits? Faites vite, les espaces sont limités.

Formulaire d'inscription disponible au [www.stadolphedhoward.ca](http://www.stadolphedhoward.ca)  
Vous devez retourner le formulaire d'inscription complété, accompagné de 5 photos de vos œuvres à : [mclesperance@stah.ca](mailto:mclesperance@stah.ca)

Une sélection des artisans se fera en fonction de la diversité offerte aux visiteurs.  
Date limite pour poser votre candidature : 20 juillet

**Information :** 819 327-2626 | [loisirs@stah.ca](mailto:loisirs@stah.ca)



## CINÉ-FAMILLE AU PARC ADOLPHE-JODOIN DÈS LE COUCHER DU SOLEIL (vers 21h)

29 JUIN  
MERVEILLEUX



August Pullman est né avec une malformation du visage. Sa mère lui a fait l'école à la maison, mais c'est désormais le temps d'affronter la réalité et de fréquenter une école primaire normale mais le garçon est rapidement victime d'intimidation. L'enfant persévéra malgré les difficultés et finira par influencer positivement tous les gens qui graviteront dans son cercle.

13 JUILLET  
PIERRE LAPIN



À la mort du vieux McGregor, Pierre Lapin et ses amis envahissent le jardin et la maison de celui-ci. Pourtant, les animaux ne sont pas au bout de leur peine. Thomas McGregor, héritier du domaine de son grand-oncle, chasse les animaux de son territoire par toutes sortes de stratagèmes. Malheureusement pour Thomas, Pierre Lapin a plus d'un tour dans son sac.

27 JUILLET  
PIEDS NUS DANS L'AUBE



En février 1927, Félix Leclerc termine sa 12<sup>e</sup> année et fait la rencontre de Fidor, un jeune homme issu d'un milieu défavorisé. Ils développent une belle amitié, mais devront se séparer pour partir aux études. Malgré cette opportunité, Félix redoute le fait de quitter sa famille et toutes ces choses si familières auxquelles il tient profondément.

10 AOÛT  
COCO



Miguel rêve de devenir musicien. À la recherche d'une guitare pour participer à un concours, il emprunte celle de son idole Ernesto de la Cruz dans son mausolée et est immédiatement transporté dans le monde des morts. Il rencontre alors ses ancêtres, qui refusent de le retourner chez les vivants à moins qu'il ne renonce à ses ambitions de devenir musicien.



### SOCCKER MIXTE 3-12 ANS

**Début** : 13 juin au 15 août, durée de 10 semaines  
**Horaire** : Mercredi, 18h30 à 19h15

- Groupe 1 (prématernelle-maternelle)
- Groupe 2 (1-2-3 année)
- Groupe 3 (4-5-6 année)

**Coût** : 40\$ résident et 80\$ non-résident  
10 \$ frais administratifs - hors période d'inscription

**Information** : 819 327-2626 | loisirs@stah.ca

**Activité spéciale** : Joute sur le nouveau terrain synthétique extérieur à Ste-Adèle le 8 juillet, 18h.

### TENNIS - OUVERTURE OFFICIELLE 23 JUIN

**Début des Round Robin, le mardi 12 juin**

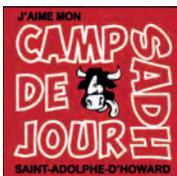
#### Un essai gratuit!

Des laissez-passer seront disponibles pour essai gratuit afin de faire découvrir aux résidents le sport du tennis. Le Club fournira raquette et balle à cet effet. Sur réservation de terrain.

(Maximum 2 laissez-passer (non-transférable) par compte de taxes seront disponibles au Centre récréatif.)

Consultez la tarification 2018 sur notre page Facebook Tennis St-Adolphe.

**Information** : 819 327-2344



### CAMP DE JOUR

L'équipe du camp de jour le Campagnard vous attend avec sa programmation très dynamique. Au menu : de nouvelles sorties, des nouvelles activités, des ateliers d'art, de sport et plus encore...

**Horaire** : Lundi 25 juin au vendredi 17 août 2018

**Heures** : de 9h à 16h

**Service de garde** : 7h à 9h et 16h à 18h

**Âges** : 5 à 12 ans (maternelle complétée)

**Information** : 819 327-2626 poste 222 | mclesperance@stah.ca



**Semaine supplémentaire** : 20 au 24 août 2018, 8h à 17h.

Coût de 80 \$ pour la semaine  
Inscription avant le 13 juillet 2018  
Minimum de 12 jeunes

Information : 450 602-4262 | Les Petits Dolphins.

### MAISON DES JEUNES LOCO LOCAL

#### Un été au goût des ados!

L'été s'annonce beau et chaud à la Maison des Jeunes qui débute sa programmation estivale, samedi le 23 juin. Tout plein d'activités super géniales sont proposées pour les 11 à 17 ans, dont des journées « soleil » (rabaska, canot, kayak, pédalo, tubes et plus), des BBQ, feux de camps, des soirées sport, une escapade camping, une sortie à la Ronde, au paintball, aux glissades d'eau et bien plus.

Outre ces activités, le Loco Local offre aux jeunes un lieu de rassemblement qui leur est exclusivement réservé et où il fait bon se rencontrer pour échanger et s'amuser. Consultez la planification complète de l'été sur la page Facebook maison des jeunes loco local dès le début juin.





## COOP SANTÉ

Notre mission : Faciliter l'accès aux soins de santé  
Un 6e médecin joint l'équipe dès septembre!

**Vous demeurez à Saint-Adolphe et aimeriez un médecin de famille:**

- Inscrivez-vous sur la liste des patients orphelins au [www.gamf.gouv.qc.ca](http://www.gamf.gouv.qc.ca)
- Informez-vous auprès du secrétariat ou par courriel à [info@coopsante.org](mailto:info@coopsante.org)
- Soutenez les efforts de votre Coop santé en devenant membre à votre tour

La Coop, c'est aussi pour ceux qui ont un médecin de famille ailleurs!  
Encouragez-nous à continuer de développer une accessibilité à la hauteur de vos besoins. DEVENEZ MEMBRE!

### SANS RENDEZ-VOUS À ST-ADOLPHE

Lundi - Jeudi de 8h30 à 12h | 1er vendredi du mois de 17h à 19h  
Rendez-vous attribués sur place dès 8h ou 16h30

### SANS RENDEZ-VOUS À MORIN-HEIGHTS

Samedi de 10h à 12h | Inscriptions sur place dès 9h.

**Aussi disponibles (\$) :** Prélèvements sanguins (pour les membres), orthèses  
laboratoire Ross, hypnothérapie et services de psychologue.

**Information :** [www.coopsanté.org](http://www.coopsanté.org) Tél. : (819) 327-3534



## COOP SORE

**Solidarité, répit, entraide pour les proches aidants.**

Tous les mardis de 9h30 à 15h : À la bibliothèque du 12 juin au 4 septembre  
et retour au Centre récréatif, le 11 septembre

Ateliers de stimulation pour aînés en perte d'autonomie.  
Vous bénéficiez d'un temps libre pendant que votre aidé socialise dans un  
environnement encadré et sécuritaire.

Frais minimes incluant l'animation et les ressources matérielles.

Transport et nourriture en sus.

Possibilité de repas chauds complets lorsque les ateliers se tiennent au  
Centre récréatif. Nombre de places limitées.

**Information :** 450 224-2657

[sore@cgocable.ca](mailto:sore@cgocable.ca) [www.coopsore.ca](http://www.coopsore.ca)



## LA FABRIQUE

Pour réservation de l'église (baptême, funérailles, mariage...)  
ou renseignements sur les heures de messes.

**Information :** 819 327-2711

## MADA



### Municipalité amie des aînés

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard a adhéré au programme MADA en décembre 2014. Depuis, le comité consultatif MADA se réunit quatre fois par année afin de suivre le plan d'action proposé par la Municipalité. Ce programme vise la qualité de vie des citoyens de tous âges et le vieillissement actif.

### Information :

Odette Pinard, directrice (450) 512-0906

## COMPTOIR ALIMENTAIRE



Aide alimentaire pour toute personne ou foyer vivant une situation difficile ou particulière. L'aide est accessible suite à une évaluation financière confidentielle de la personne ou du foyer qui en fait la demande. Une première évaluation sera faite par téléphone.

**Parc Adolphe-Jodoin : 12 juin au 4 septembre**  
**Retour au Centre récréatif : 11 septembre**  
**Mardi de 13 h 30 à 14 h 15**

Contribution volontaire de 3 \$ par semaine  
**Information :** 450 227-3757 | 450 229-2011

## COMPTOIR FAMILIAL ST-JOSEPH

Vêtements usagés, jouets, petits articles ménagers, vaisselle, livres, petits appareils domestiques, etc. De plus, une boîte à dons de vêtements a été mise à votre disposition devant la porte de garage du presbytère. Bienvenue à tous !

Presbytère (1845, ch. du Village)  
Mardi au jeudi de 13h à 16h  
Samedi de 9h à 12h.

**Information :** 819 327-2711

## TABLE DES AÎNÉS

**Une seconde vie grâce au bénévolat!**



Combien de fois avez-vous répété : « J'aimerais faire du bénévolat mais je ne veux pas d'engagement ni d'un horaire comme au travail car je veux garder ma liberté ». Qu'est-ce que le bénévolat peut vous apporter?

Et bien, vous rencontrerez de nouvelles personnes, des bénévoles qui sont dynamiques et ont le goût féroce de vivre et de partager avec les autres. Vous choisirez le niveau de votre implication – une demi-journée par semaine, c'est déjà très généreux! Tous les organismes ont besoin d'un coup de main. Pour vous inspirer, consultez le Répertoire des ressources pour les 55+ à votre Hôtel de ville ou sur le site de la MRC. Visitez le [www.jebenevole.ca](http://www.jebenevole.ca), un site gratuit. Vous pouvez vous inscrire en mentionnant vos intérêts ou consulter les offres et choisir l'organisme qui vous intéresse.

La somme de toutes les forces individuelles constitue une force collective dont la société ne peut se passer! Ces forces se rassembleront et fêteront lors d'une journée de reconnaissance qui aura lieu le 30 septembre 2018 pour la Journée Internationale des Aînés au Mont-Gabriel.

**Pour plus d'information,** communiquez au 450-340-0520.

## FÊTE DU CANADA

Le dimanche 1<sup>er</sup> juillet, à compter de 14h au Sommet Morin Heights (231, rue Bennett).  
Tous les détails au [www.morinheights.com](http://www.morinheights.com)

## CHAMBRE DE COMMERCE



et de tourisme de  
Saint-Adolphe-d'Howard

Surveillez les événements à venir sur le Facebook de la Chambre de commerce de Saint-Adolphe-d'Howard.

**Information :** [www.st-adolphe.com](http://www.st-adolphe.com)  
[chambrecommerce@st-adolphe.com](mailto:chambrecommerce@st-adolphe.com)

## LES 4 SAISONS D'ADOLPHE



Offert aux citoyens de 50 ans et mieux et offre diverses activités à ses membres.

14 juin : Fin des activités régulières  
12 juillet : Pique-nique, 12 h  
16 août : Fête du maïs, 12 h  
6 sept. : Retour activités régulières

**Information :**  
Yvon Lévesque, 819 327-2430

## CLUB LIONS



Collecte de sang – Héma Québec  
21 Juin, de 13 h 30 à 19 h à la caserne incendie au 1680 chemin du Village.

**Information :**  
888-666-HEMA (4362)  
[www.hema-quebec.qc.ca](http://www.hema-quebec.qc.ca)

## CLUB DE PÉTANQUE



Le club de pétanque vous attend, tous les lundis et mercredis dès 18 h 30 au parc des Aînés.

Début le 14 mai

**Information :**  
Pierre Simeon, 819 327-3583

# La Fête nationale du Québec 23 juin

Dès 17h, au parc Adolphe-Jodoin



- 17h** Animation, danse folklorique, murale collective et maquillage
- 18h** Volée de cloches et hommage au drapeau, jeu questionnaire "Histoires de héros"
- 19h15** Feu de camp avec chansons à répondre (apportez votre guitare)
- 20h** Discours patriotique

**NOUVEAU CETTE ANNÉE**  
 Animation sur l'histoire du Québec, avec trappeur, coureur des bois, fabrication et dégustation de banique (pain indien). Venez vivre une expérience d'antan !



**Maquillage**

**20h30 - SPECTACLE**  
**ÉRIC POULIN**  
 « Québec en chansons »  
 d'hier à aujourd'hui

**22h**  
**Feux d'artifice**  
 et feu de joie

**BAR SUR PLACE - KIOSQUE DE NOURRITURE**  
 AUCUNE BOISSON PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR NE SERA ACCEPTÉE SUR LE SITE



**19h**  
**BOB HARRISSON**  
 Ancien batteur d'Offenbach

**Soirée**  
**BLUES**  
**11 août 2018**  
 ENTRÉE GRATUITE  
 Parc Adolphe-Jodoin



**21h**  
**DANO**  
 de Dano & The Soul Shakers